

29.01.2009 - 10:43 Uhr

comparis.ch : sur les nouvelles offres de Sunrise - Des forfaits qui ne sont pas à prix fixe

Zürich (ots) -

Information: Le tableau "nouvelles offres Sunrise" peut être téléchargé en format pdf sous www.presseportal.ch/fr/pm/100003671

Sunrise, l'opérateur de téléphonie mobile, lance de nouvelles formules d'abonnement sur le marché. Or celles-ci reviendraient plus cher à la plupart des clients que ses formules actuelles. C'est ce que montre l'analyse comparis.ch, le comparateur sur internet. Cette offre forfaitaire ne convainc pas parce qu'elle n'est pas réellement forfaitaire : les appels sur les réseaux des autres opérateurs sont facturés en sus par exemple.

Sunrise, deuxième opérateur suisse de téléphonie mobile en Suisse par la taille, ajoute une autre pierre à la confusion qui règne en matière d'offres de téléphonie mobile. Un an et demi après avoir radicalement réduit à quatre le nombre de ses produits, la simplicité nouvellement prônée passe à la trappe. A compter du 16 février 2009, la firme proposera à nouveau davantage d'offres : certaines forfaitaires, d'autres basées sur un décompte des appels. comparis.ch, le comparateur sur internet, a examiné les offres de Sunrise à la loupe. Verdict : peu favorables aux clients, elles se révèlent la plupart du temps plus onéreuses que les offres actuelles. Ralf Beyeler, expert ès télécom auprès de comparis.ch, se dit désabusé que Sunrise retire du marché les offres financièrement intéressantes. Pour lui, «Sunrise est forcé d'agir. Les produits actuels sont bien trop bon marché et n'ont pas fait gagner à Sunrise le nombre de clients souhaité».

Le montant de l'abonnement mensuel des nouveaux produits Zero reste le même que celui des abonnements Zero actuels mais les nouvelles formules prévoient un nouveau tarif à la minute, unique. Le fait que les appels vers le réseau fixe, le réseau mobile de son opérateur ou les réseaux mobiles des autres opérateurs coûtent le même prix peut apparaître au client comme une solution simple. Toutefois, il est troublant de constater que Sunrise modifie simultanément le mode de facturation de ses nouveaux produits, passant d'une facturation par tranche de 10 secondes à une facturation par tranche de 60. «Non seulement c'est anti-commercial mais c'est aussi tout simplement une hausse des prix» estime R. Beyeler, expert ès télécom. Les calculs de comparis.ch démontrent que ce mode de facturation soutire aux clientes et aux clients 18 centimes de plus, en moyenne, que ce que l'appel coûte en réalité. Si l'on base sur la statistique de l'Office fédéral de la Communication (l'OFCOM), établissant la durée moyenne d'un appel à 1,9 minute, cela représente près de 30 % de trop.

Forfait prévoyant un supplément

Les nouvelles formules forfaitaires ont été annoncées avec tambours et trompettes, En fait, les forfaits, ou prix fixes, sont surtout très répandus pour les accès à internet. Ils autorisent un accès illimité pour un montant convenu, donc pas de mauvaise surprise en vue... C'est un bon système. Seulement, les consommateurs qui croient que Sunrise va leur proposer un forfait du type de celui de leur accès internet, se trompent. En effet, le montant mensuel convenu ne couvre pas tous les appels mais seulement ceux passés entre abonnés mobiles de Sunrise et, partiellement, ceux passés sur le réseau fixe. «Il ne s'agit donc pas à réellement parler d'un forfait» dénonce Ralf Beyeler. Seul l'abonnement Flat Mac inclut 60

minutes d'appels sur les réseaux des autres opérateurs. Et pour tous les abonnements à prix forfaitaire, la facturation s'opère sur la base d'une unité téléphonique à 60 secondes, ce qui renchérit considérablement les appels non inclus dans le forfait. Pour savoir quels appels sont inclus et lesquels sont facturés en sus, il est possible d'activer un signal sonore retentissant chaque fois que l'appel est facturé en plus.

Les calculs de comparis.ch montrent que, dans la plupart des cas, les nouvelles offres de Sunrise reviennent plus chères que les offres Zero actuelles. Ainsi, pour 300 minutes d'appels et 40 SMS, un client paiera 98,75 francs par mois avec Sunrise Zero 50 alors que c'était 82,30 francs avec le produit Zero Plus (comparatifs et éléments de calcul en page suivante). D'où le bon plan recommandé par l'expert de Comparis : «Si vous téléphonez avec un abonnement Zero, gardez-le ! Si votre abonnement est plus ancien, dépêchez vous de voir si vous n'auriez pas intérêt à changer pour une des offres Zero actuelles. Vous avez seulement jusqu'au 15 février, après vous ne pourrez souscrire qu'un des nouveaux abonnements, plus chers pour la plupart. Une formule meilleur marché qu'un abonnement ? En général les produits prépayés, encore et toujours.

Contact:

Ralf Beyeler, Expert Télécom
Téléphone : 044 360 52 95
Courriel : ralf.beyeler@comparis.ch
www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100576899> abgerufen werden.